

La réunion du conseil municipal du 11 avril où était voté le budget telle que rapportée par /ar-matin

12 avril

13 avril

14 avril

Plainte de D. Guttierrez : N. Bicais sollicite la protection fonctionnelle

Les élus ont voté la mise en œuvre de la protection fonctionnelle au maire, visée par une plainte de son ancien collègue, Damien Guttierrez. Une délibération qui a donné lieu à de vives tensions.

Si l'on savait que le tournant décisif entre Nathalie Bicais et Damien Guttierrez, les tensions ne seraient pas d'être aguerries. Lors de la séance de conseil municipal, une délibération a provoqué de vives tensions et une prise de parole forcée de la part de l'ancien collègue de la maire.

D. Guttierrez dénonce « une illégalité »

Avant de procéder au vote, Damien Guttierrez, s'agissant de la protection fonctionnelle, a déclaré : « pas d'autorisation de verser un salaire de fonctionnaire », « pas d'autorisation de verser un salaire de fonctionnaire », « pas d'autorisation de verser un salaire de fonctionnaire ».

C'est donc à voix haute et en public, qu'il a exprimé son désaccord sur la question. « Cette délibération est illégale », a-t-il déclaré. « Elle viole l'article L2212-34 du Code général des collectivités territoriales relatif à la protection fonctionnelle des élus locaux ». « Elle viole l'article L2212-34 du Code général des collectivités territoriales relatif à la protection fonctionnelle des élus locaux ».



Plus que jamais, l'heure n'est pas à la réconciliation entre Nathalie Bicais et Damien Guttierrez.

Plus que jamais, l'heure n'est pas à la réconciliation entre Nathalie Bicais et Damien Guttierrez. Plus que jamais, l'heure n'est pas à la réconciliation entre Nathalie Bicais et Damien Guttierrez.

les bisbilles au sein de la majorité

les avis de la majorité sur le budget

Retrait de la fonction d'adjoint : l'opposition fond sur N. Bicais

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres. Mais pas d'implosion.

En ce qui concerne le retrait de la fonction d'adjoint de la maire, Nathalie Bicais a déclaré qu'il y avait eu un accord verbal entre elle et Guillaume Capobianco. Elle a déclaré que ce dernier avait accepté de ne pas être élu adjoint, mais qu'elle avait ensuite changé d'avis et qu'elle avait révoqué son mandat.

À l'origine

Peut-être rappelez-vous que l'origine de la querelle a été un accord verbal entre Nathalie Bicais et Guillaume Capobianco.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.



La vacance de poste de 3^e adjoint a pour conséquence de promouvoir d'un rang chaque adjoint. C'est ainsi que Damien Guttierrez a pris l'un des 1^{er} places. En fin de séance, Nathalie Bicais a félicité puis l'a aidé à cédiner l'échec tricolore, sous l'œil attentif de Guillaume Capobianco.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Guillaume Capobianco entre le respect et la défiance

Dans une longue prise de parole, Guillaume Capobianco s'est engagé à respecter la décision du conseil municipal. Mais sans se laisser influencer par les tensions.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Un budget « pour sortir la ville de sa torpeur »

Avant le vote du budget primitif de la commune, Nathalie Bicais a exposé la stratégie municipale pour tenter de « remettre la ville à flot », « avant le point de non-retour ».

Lors du vote des taux de fiscalité locale, Nathalie Bicais a déclaré qu'elle ne souhaitait pas augmenter les taxes, mais qu'elle devait augmenter les dépenses pour sortir la ville de sa torpeur.



La municipalité mise sur l'investissement productif pour « mettre en lumière le potentiel de la ville ».

« Pas de grands projets sans TPM »

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

Après plusieurs mois de mésentente entre la maire et Guillaume Capobianco, une délibération privant ce dernier de ses compétences d'élu a (re)mis le feu aux poudres.

les avis de l'opposition sur le budget